



Lettres et Art

Idées de notre temps

Louis MARTIN-CHAUFFIER :

Le poète a peur du gendarme.



Toute la littérature s'est mise à crier quand le poète surréaliste Aragon a été inculpé d'excitation de militaires à la désobéissance et de provocation au meurtre, pour un poème intitulé Front Rouge, publié dans Littérature de la Révolution mondiale. Il ne fait pas bon en France, pour la police ou la justice, s'attaquer au privilège de l'écrivain. Les puissances répressives s'y risquent d'ailleurs rarement, sachant l'espèce susceptible et bruyante: dès qu'on lève le petit doigt, tous les geais poussent des cris de paon.

Quand on regarde de près ce privilège si hautement revendiqué, il n'apparaît pas reluisant. C'est exactement le droit de s'exprimer librement. Si la société le concède, c'est qu'elle ne le considère pas dangereux: « Racontez ce que vous voudrez, cela n'a aucune importance ». Ceux qui veulent la liberté d'écrire sans risquer ce qu'ils pensent reconnaissent implicitement l'inefficace de l'écriture. Cette opinion est partagée par la société bourgeoise, qui cherche dans les livres le plaisir désintéressé de l'esprit, mais ne songe pas y voir une action comme les autres, et, plus que toute autre, gonflée de possibilités redoutables. Le véritable clerc, en France, c'est le lecteur.

L'inculpation d'Aragon n'est pas une injustice, c'est une sottise. Dans l'état actuel des choses chez nous, elle n'est qu'une velléité. Elle n'aura pas de suite, elle n'aura servi qu'à faire de la publicité à l'heureuse victime, et à provoquer la protestation unanime que la justice n'a pas à se mêler de la chose littéraire.

Tel n'est pas mon sentiment. A ce désir de tranquillité, qui n'est qu'une fausse noblesse, je préfère le risque, la responsabilité, l'efficace. La littérature n'est pas au-dessus des lois, un abri où s'embusquer, pour continuer en toute immunité ses jeux innocents. Elle peut être l'ennemie des lois, voilà qui est bien, et une ennemie dont les coups portent.

Quand la société la poursuit, la société se défend; elle a raison de se défendre, puisqu'elle est attaquée. Elle n'est pas injuste, ni indiscrete; elle est l'adversaire. Acceptons le combat; ne lui refusons pas le droit de nous frapper; sinon, en même temps, nous refusons toute portée à nos coups. Pour une fois qu'elle regimbe, il est illogique et peu brave de l'accuser d'abus de pouvoir: acceptons d'être dangereux.

Cet illogisme et cette peur me frappent dans l'attitude des surréalistes communistes, amis d'Aragon. Ils ont publié un manifeste qui témoigne de la plus grande confusion d'esprit, et qui fait peu d'honneur à celui qu'ils défendent. A les croire, son poème était l'innocence même. Cependant, d'autre part, ils refusent de s'enfermer dans la « tour d'ivoire » de « l'art pour l'art » où « la bourgeoisie... par le moyen de ses policiers, de ses juges et bientôt de ses geôliers » entend les retenir de force. Il semble que la bourgeoisie voudrait au contraire les en faire sortir — ce qui est bien sot de sa part —, mais qu'ils n'en ont aucune envie. Ils veulent bien se reconnaître dangereux; mais ils ne veulent à aucun prix que cette attitude les mette eux-mêmes en danger. Le comique de cette prudence est doublé par la proclamation du droit à la liberté d'expression, lancée par ceux-là mêmes qui, aux autres, la refuseraient, si leur société s'imposait à la France. J'entends bien la réponse: « Dans une société pourrie, la parole de vérité doit se faire entendre; dans une société saine, les paroles d'erreur et de mensonge ne doivent pas se faire entendre ». Il faudrait être plus conformiste que je ne suis pour accepter cette soumission-ci ou revendiquer ce droit-là, sans rien donner en échange. Accepter de la société un privilège sans contrepartie, c'est se mettre en face d'elle dans l'état d'infériorité du quémendeur qui a reçu l'aumône. Je préfère, quant à moi, ne rien lui demander du tout, et lui donner ce qu'elle ne demande pas.